



Association de Défense des Riverains du
Bd Fayol
Madame TYR Elisabeth
37 bis rue des Perrières
42 700 FIRMINY

A l'attention de Messieurs Paul Bertrand
et Daniel Cartier, Co-Présidents

Cabinet du Maire et des Elus
sd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/A

Affaire suivie par :

Secret Maire ☎ 04 77 40 50 54

Firminy, le 20 janvier 2020

Messieurs les Présidents,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 15 novembre dernier concernant la sécurisation du boulevard Fayol.

Je partage totalement votre demande, me battant depuis des années pour la création de la déviation du boulevard Fayol attendue depuis des décennies par les riverains.

Vous trouverez ci-joint copie du courrier que j'ai adressé à Monsieur Georges Ziegler, Président du Conseil départemental de la Loire, concernant la programmation du projet d'aménagement du giratoire du Bas de la Côte en attendant la réalisation du contournement du Boulevard Fayol.

Je souhaitais également vous répondre sur les autres points évoqués dans votre courrier.

Pour ce qui concerne le radar pédagogique, à la date de réception de votre courrier, celui-ci n'était pas encore installé. Ceci est chose faite depuis début décembre.

Vous m'interrogez aussi sur les modifications de fonctionnement du feu pédagogique. A ma connaissance, je n'ai pas eu de demande de modification. Cependant je transfère aux services de Saint-Etienne Métropole pour vérification.

Enfin, concernant les informations données aux habitants sur les différentes tranches de requalification de la partie haute du boulevard Fayol, plusieurs réunions publiques ont été organisées une le 19 octobre 2016 pour la première tranche et une le 8 juin 2018 pour la seconde et troisième tranches. Bien entendu, la quatrième tranche de requalification fera l'objet d'une réunion d'information aux riverains, comme les autres.

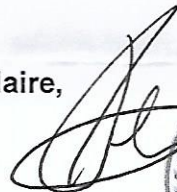
.../...

Pour la première fois, depuis des décennies, une équipe municipale a beaucoup investi sur les travaux de sécurisation du boulevard Fayol. La première tranche s'est élevée à 500.000€ HT, la seconde et troisième tranche à 1,050 million d'€ HT, travaux commandés par la ville, financés en prélevant sur les recettes du budget de la ville et réalisés par Saint-Etienne Métropole.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement.

Le Maire,



Marc PETIT
Conseiller Départemental



COPIE

Monsieur Georges ZIEGLER
Président
Conseil Départemental de la Loire
2 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE Cedex 1

Cabinet du Maire et des Elus
sd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/Z

Firminy, le 20 janvier 2020

Affaire suivie par :
Secret Maire ☎ 04 77 40 50 54
Fax 04 77 40 50 61

Monsieur le Président,

Je me permets d'attirer à nouveau votre attention sur les problèmes de sécurité rencontrés par les riverains du boulevard Fayol en raison du flux important de véhicules qui l'empruntent quotidiennement dont de nombreux poids lourds.

Plusieurs réunions ont eu lieu ces dernières années à ce sujet avec les services du Département.

Suite à votre courrier du 19 juillet dernier, je vous ai confirmé par écrit mon accord d'une part pour la réalisation d'un boulevard urbain dans le vallon de l'Echapre et d'autre part pour la création d'un échangeur à la Croix Bleue sur la RN 88. Lors de la commission permanente du Département du 16 septembre dernier, tous les conseillers départementaux de la Loire ont délibéré unanimement en faveur de ces deux projets. Je m'en félicite.

L'association de défense des riverains du boulevard Fayol nous a sollicité sur la réalisation rapide du rond-point du Bas de la Côte. Je partage totalement leur demande et souhaite vivement que cette réalisation soit inscrite au budget primitif 2020. Ce projet a trop trop duré, il est important que des travaux puissent démarrer dès 2020.

Je vous remercie de bien vouloir mettre à nouveau à l'étude dans le cadre de la sécurisation du boulevard Fayol à Firminy, la réalisation de ce nouveau rond-point.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.

Le Maire,

Marc PETIT
Conseiller Départemental

